

P. 5

LE VILLAGE
des Eco-solutions

P. 6-7

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
Bois & Fer passion

P. 10-11

PROJET DE TERRITOIRE

N° 10

JUILL. > DÉC. 2023

CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

ÉDITORIAL



Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

L'année 2023 a été riche en événements marquants pour notre beau territoire de Terres des Confluences, mettant en lumière notre engagement envers un

avenir meilleur. Parmi ces réalisations, l'inauguration du Centre Aquatique Conflu'O a été un moment mémorable. Ce complexe aquatique ultramoderne est désormais un lieu de détente, de loisirs et de bien-être pour les habitants de notre territoire. Il symbolise notre volonté de promouvoir un mode de vie sain et actif, tout en renforçant les liens au sein de notre communauté.

Dans un souci de préservation de notre environnement, 2023 a également vu la réhabilitation de nos déchetteries. L'engagement en faveur de la gestion durable des déchets a été au cœur de cette entreprise. Grâce à des infrastructures modernes, sécurisées et respectueuses de l'environnement, nous continuons à progresser collectivement vers un avenir plus propre et plus vert. Cela est le fruit d'une coopération entre les citoyens et les autorités locales, montrant que la protection de notre planète est l'affaire de tous.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat (PLUI-H) a atteint sa phase finale en cette fin d'année. Ce document stratégique oriente le développement de notre territoire pour les années à venir. Il incarne notre

vision d'une croissance intelligente et durable, tout en préservant notre patrimoine naturel et culturel. Le PLUI-H est le fruit d'un travail acharné et de consultations citoyennes, reflétant ainsi l'importance de la participation de tous les acteurs locaux dans la construction de notre avenir.

Mais ce n'est pas tout. En 2023, nous avons franchi une étape cruciale dans la promotion de la santé en signant le renouvellement du Contrat Local de Santé (CLS) et en installant le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Cet accord marque notre engagement à sensibiliser, prévenir et soutenir les problématiques de santé mentale au sein de notre territoire. Il témoigne de notre désir d'offrir un environnement bienveillant, où chaque individu peut s'épanouir et trouver le soutien nécessaire en cas de besoin.

En cette période de fêtes, nous tenons à exprimer notre gratitude envers vous, chers concitoyens, pour votre soutien constant et votre engagement à faire de notre territoire un endroit où il fait bon vivre. Que cette saison festive soit synonyme de joie, d'amour et de partage pour chacun d'entre vous.

Unissons-nous pour célébrer ces succès et pour poursuivre notre engagement en faveur de notre territoire et de ses habitants. Bonnes fêtes à tous, et que l'année à venir soit remplie de prospérité, de solidarité et de succès partagés.

Dominique Briois, Président.

- 3 **L'Actualité en brèves !**
- 4 **Communauté de communes :**
Docndoc - Réseau PME Dirigeant et L'Affaire de Tous
- 5 **Mobilité :**
Le Village des Eco-solutions
- 6 **Développement économique :**
Bois & Fer passion
- 8 **OTI :**
Des cadeaux de Noël uniques et locaux...
- 10 **Projet de territoire :**
Projet ambitieux
20 actions pour une transformation réussie
- 12 **Santé :**
Retour sur la journée du graf pour la Santé Mentale 2023
- 13 **Médiation numérique et CTG :**
SCMN : Un service itinérant apprécié
Au cœur du parcours de Céline Capmartin
- 14 **Projets structurants :**
Réhabilitation de 3 déchetteries et inauguration
- 16 **Voirie :**
Réfection des ouvrages d'art - Rénovation des chaussées
Réponse efficace aux orages du 20 juin
- 18 **GEMAPI :**
Zoom sur la prévention inondations
Stratégies et dispositifs pour la sécurité des biens

CONTACTER LA CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

636, Rue des Confluences
82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél. : 05 63 95 56 00

Mail : accueil@terresdesconfluences.fr

www.terresdesconfluences.fr

Magazine CONFLUENCES édité par la Communauté de communes Terres des Confluences - Édition semestrielle - Imprimé à 20820 exemplaires - Dépôt légal

Directeur de la publication : Dominique BRIOIS

Coordination de rédaction : Bernard BOUCHÉ

Graphisme : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr

Impression : Techniprint Montauban

Crédits photos : Terres des Confluences, Freepik, SIRTOMAD, CITOPIA, Adobe Stock, Sébastien Pouchaud - Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences, Prévitar, Bois & Fer Passion, Toni MyWave X,...

Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

RESTONS EN CONTACT



CHANGEMENT

DES HORAIRES D'ACCUEIL

Veillez noter que nous avons apporté des changements à nos horaires d'accueil afin de mieux répondre à vos besoins et améliorer votre expérience. Nous vous accueillons de 9h à 12h et de 14h à 17h.

LA FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE

Le ramassage des déchets verts se poursuit pour une gestion plus écologique

L'arrêt de la trêve hivernale pour le ramassage des déchets verts est une décision importante prise par les élus pour répondre aux besoins des administrés et à la préoccupation croissante de l'environnement.

Nous avons décidé de maintenir le ramassage des déchets verts pendant la période hivernale pour encourager la réduction des déchets, favoriser la gestion écologique des déchets organiques, et aider les résidents à maintenir leurs espaces extérieurs propres. Cette mesure vise à soutenir la durabilité environnementale et à répondre aux préoccupations croissantes liées au changement climatique.

L'arrêt de la trêve hivernale pour le ramassage des déchets verts est un exemple concret de la manière dont la collectivité cherche à s'adapter aux défis environnementaux en modifiant les pratiques traditionnelles pour promouvoir une gestion plus responsable des déchets.



PRÉVITARN

Votre Portail Inondations pour Tous

Le nouveau site Prévitarn s'adresse au grand public, ainsi qu'à des publics ciblés tels que les enseignants, les agriculteurs, les médias et les acteurs du territoire, y compris les élus. La page d'accueil du site est conçue pour offrir une variété d'informations sur le thème des inondations, dans un format dynamique et intuitif.

L'objectif principal est de promouvoir la culture du risque en impliquant activement les populations. Le site vise à être attrayant, incitant les utilisateurs à rester informés et à approfondir leurs connaissances sur le sujet des inondations.

En tant que plateforme de centralisation des connaissances, le site internet s'efforce de simplifier la navigation pour rendre l'accès à l'information sur les inondations aussi facile que possible. De plus, il sert ainsi de support numérique pour la consultation et la participation des différents publics cibles ainsi que des collectivités sur la thématique des inondations.

Pour en savoir plus : www.previtarn.fr

PRÉViTARN
Prévention Inondations Tarn Aval



UN APPUI INESTIMABLE POUR NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Communauté de Communes Terres des Confluences propose une plateforme de remplacement dans le cadre du Contrat Local de Santé pour soutenir les praticiens de santé du territoire.

Cette plateforme, en partenariat avec le prestataire de service "**Docndoc**", vise à faciliter le remplacement de praticiens en cas d'absence due à des congés annuels ou des arrêts de travail pour maladie. Les professionnels de santé concernés comprennent les médecins généralistes, dentistes, sages-femmes, kinésithérapeutes, cardiologues, gynécologues,

ophtalmologues, ORL, pédiatres, rhumatologues, psychiatres, addictologues et pharmaciens. Cette prestation est ouverte aux praticiens installés en libéral ou au sein d'une structure, à condition qu'ils exercent sur le territoire de Terres des Confluences. Pour plus d'informations ou pour bénéficier de ce service, vous pouvez contacter la Chargée de Mission Sarah Ebbo du Contrat Local de Santé.



Pour en savoir plus,
consultez le site web de Docndoc

> <https://docndoc.fr/>

INITIATIVE DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

La Communauté de Communes, située en grande partie dans des zones déficitaires en matière de soins de santé, a mis en place un dispositif de soutien financier pour inciter les professionnels de santé à s'installer sur son territoire. Ce dispositif concerne les professionnels médicaux, les auxiliaires médicaux, les entités de professionnels de santé, et les projets de centres de santé. Les dépenses éligibles englobent les coûts immobiliers, les rénovations, les

honoraires de projet, l'achat de terrains lié à la construction, et les coûts de loyer pour les trois premières années.

Les bénéficiaires doivent être nouveaux sur le territoire, à jour de leurs obligations fiscales, ne pas avoir engagé de dépenses, et s'engager à rester sur le territoire pendant au moins 5 ans. L'aide est plafonnée à 150 000 € pour les investissements immobiliers et les coûts de loyer, représentant 20% des dépenses éligibles.

Cette aide est financée par la Communauté de Communes, cumulable avec d'autres aides, et dépend de la taille de l'entreprise et de la localisation. Dans le cas de l'acquisition de terrains, la Communauté de Communes peut revaloriser l'aide pour compenser la différence entre le prix de vente et le prix de revient des terrains.

DEUX ASSOCIATIONS DYNAMIQUES AU CŒUR DE TERRES DES CONFLUENCES :

Réseau PME Dirigeant et L'Affaire de Tous

Au cœur de Terres des Confluences, deux associations d'entreprises regroupent plus de 50 professionnels issus de divers secteurs, tels que l'immobilier, la communication, l'artisanat, la finance, la formation et le bien-être.

1. Réseau PME Dirigeant (Président : M. Gaël BOUSCAUD) : Fondé en 2008, ce réseau est composé initialement de participants à une formation commune, mais s'est ouvert en 2014 à des professionnels extérieurs. Il compte actuellement 30 membres et organise des soirées trimestrielles abordant diverses thématiques, du droit des sociétés au bien-être du dirigeant, en incluant des activités ludiques.

2. L'Affaire de Tous (Président : M. Erick MATHIEU) : Créée en 2023 par 12 membres fondateurs, cette association compte maintenant 37 membres qui se réunissent de manière hebdomadaire et matinale. La plupart de ses membres font également partie du "**Réseau PME Dirigeant**". "**L'Affaire de Tous**" propose des événements variés tels que des conférences métier, des ateliers collaboratifs et des échanges commerciaux, axés sur des valeurs de liberté, confiance, engagement et respect mutuel.

En résumé, ces deux associations fournissent un espace de rencontre pour les professionnels et entrepreneurs de divers secteurs, favorisant l'échange d'idées, la discussion des défis communs, le développement des compétences et l'élargissement des réseaux professionnels.

Si vous êtes entrepreneur, dirigeant ou cadre, vous êtes invité à découvrir ces collectifs et peut-être à les rejoindre :

Réseau PME Dirigeant – M. BOUSCAUD – gael.bouscaud@sogexofo.com – 06 88 24 72 43

L'Affaire de Tous – M. MATHIEU – laffairedetous82@gmail.com – 06 09 11 39 17





LE VILLAGE DES ÉCO-SOLUTIONS : un rassemblement réussi pour l'écologie et la mobilité !

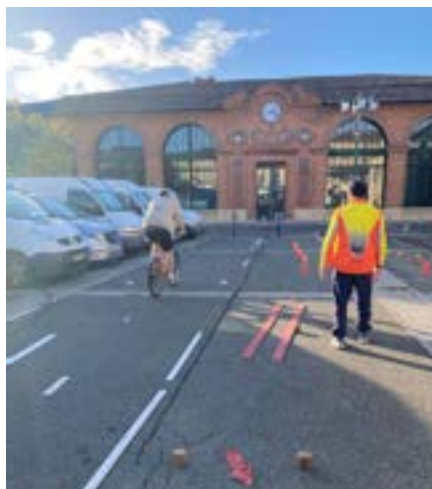
Dans le cadre de ses missions de sensibilisation aux enjeux climatiques, la Communauté de Communes Terres des Confluences a organisé samedi 21 octobre une manifestation sur le marché de Moissac. Les élus et les agents de la collectivité ont ainsi pu aller à la rencontre des citoyens afin d'échanger sur les projets intercommunaux et de recueillir leurs impressions en lien avec les enjeux environnementaux. Cette initiative a permis de sensibiliser les habitants aux défis environnementaux et à l'importance du développement durable, mais aussi de les conseiller et de les encourager à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Un programme diversifié pour tous publics

Pour ce premier évènement, plusieurs acteurs clés ont été réunis.

Le CAUE a sensibilisé les habitants aux enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments. Pour cela, il a mis en place des animations ludiques sur l'efficacité des isolants selon les matériaux utilisés mais aussi sur la consommation en CO₂ de nos gestes ou achats que l'on peut faire dans notre vie.

Terres des Confluences ayant lancé une étude sur les mobilités, le Comité départemental du cyclotourisme a été associé à cette intention pour proposer un atelier « savoir rouler à vélo » comprenant un parcours cyclable afin d'apprendre ou de réapprendre les bases de cette pratique. L'office du tourisme intercommunal Moissac Terres des Confluences a également pris part à l'évènement par la promotion du « slow tourisme » sur le territoire. Cette forme de tourisme est attachée à l'éloge de la lenteur pour s'immerger pleinement



de la nature et de la richesse du territoire en associant patrimoine et visite de pleine nature.

Alors que le dérèglement climatique continue de menacer nos territoires, des initiatives telles que le Village des Eco-Solutions sont essentielles pour sensibiliser et mettre en lumière des actions positives en faveur de la protection de l'environnement.

Cette manifestation démontre qu'une telle sensibilisation peut être amusante, instructive et inspirante, tout en ouvrant la voie à un avenir plus durable pour tous.



Le Village des éco solutions

TERRES DES CONFLUENCES

21 OCT. 2023

MARCHÉ DE MOISSAC
Place des Récollets

Tout public
9H - 13H

GRATUIT

- Parcours de maniabilité**
Comité Départemental 82
Petits et grands venez tester vos compétences à vélo
- Réfléchir son habitat**
CAUE
Animations pour réfléchir à la rénovation de son habitat
- Tourisme sur le territoire**
Office du tourisme intercommunal
Destination Terres des Confluences pour un voyage local

Pour * de renseignements contactez :
la Communauté de Communes Terres des Confluences au : 05 63 95 56 00
pcaet@terresdesconfluences.fr

La parole à Samuel Temin, chargé de mission à la Communauté de Communes Terres des Confluences :

« La communauté de communes travaille sur son Plan Climat Air Energie Territorial avec une approbation pour 2024. Cela ne nous empêche pas de faire vivre ce document avec des animations et des évènements à la population. Ce Village des Eco-solutions est né d'une volonté des élus de trouver un format ludique et accessible à tous pour sensibiliser et informer sur les enjeux environnementaux. Ce premier évènement est une version test, nous allons améliorer la formule pour 2024 avec de nouveaux acteurs et d'autres animations toutes aussi ludiques que divertissantes. »





QUAND LA PASSION DU BOIS

RENCONTRE CELLE DU FER...



C'est en 2018 que deux enfants du territoire **Julien Malet** (Charpentier/Menuisier bois) et **Clément Taillard** (Serrurier/Métallier) ont fusionné leurs compétences dans le but de :

« **Créer pour sublimer votre environnement** »

En 2020 l'essor de la petite entreprise va prendre un nouveau virage avec l'arrivée d'**Yvan Busato** sur le côté " gestion et organisation ".

La fusion de ces trois forces vives donne naissance à l'entreprise **BOIS ET FER PASSION**, où la passion du bois se marie harmonieusement avec celle du fer.

Cette passion insatiable est le moteur qui les pousse à réaliser des ouvrages de qualité, en accordant un profond respect aux matériaux qu'ils utilisent. Chez **Bois et Fer passion**, chaque projet est sur mesure et la fabrication maîtrisée de l'achat **de la matière première à la pose**. Ils placent une attention minutieuse sur chaque détail, garantissant que chaque pièce soit conçue et fabriquée avec le



plus grand soin. De l'escalier à la pergola en passant par les terrasses bois, les portails et les carports, **Bois et Fer passion** ne cesse de se réinventer pour vous satisfaire et rendre votre ouvrage unique mettant ainsi leur créativité au défi.

Leur présence ne se limite pas à notre territoire, ils sont aujourd'hui présents chez les **particuliers et professionnels** en France mais aussi en Espagne, aux îles Baléares, dans le domaine du haut de gamme.



Yvan Busato, Julien Malet et Clément Taillard au sein de leurs nouveaux locaux à Saint-Aignan



LA FUSION

DE 3 FORCES VIVES

TÉMOIGNAGE D'UNE CROISSANCE CONSTANTE

L'essor de **Bois et Fer passion** sur le territoire est le témoignage de leur croissance constante. Récemment, une étape significative est franchie en créant de nouveaux locaux, offrant à l'équipe un espace moderne et fonctionnel pour donner vie aux projets exceptionnels de leurs clients.

Aujourd'hui, l'entreprise se développe et se distingue en **deux pôles : Toulouse et Barcelone**.

Cette entreprise a été **soutenue en 2021 dans son développement par la Communauté de Communes**, qui a apporté son aide grâce au dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprise pour un montant de **9 136,81 euros**.

La subvention a été accordée dans le cadre de **l'aménagement de leurs nouveaux locaux situés à Saint-Aignan**, alors que l'entreprise avait commencé son parcours trois ans plus tôt dans un petit atelier à Saint-Nicolas de La Grave.

De plus, dans le cadre de la croissance du groupe, **de nouvelles recrues sont venues renforcer l'équipe** : un dessinateur et deux employés côté « bois » et dans les semaines à venir c'est l'équipe côté « fer » qui sera redimensionnée.

Nous leur souhaitons sincèrement bonne chance pour leur croissance future, en espérant que leur entreprise continue à **sublimier différents environnements et à inspirer d'autres à suivre leur passion**.



“

La parole à Jean-Philippe Bésiers, Vice-président en charge du développement économique et de l'emploi.

« *TERRES DES CONFLUENCES accompagne financièrement les porteurs de projets souhaitant s'implanter sur notre territoire. Les rendez-vous économiques qui sont menés permettent d'analyser les projets qui seront retenus selon des critères définis, au titre des aides intercommunales à l'immobilier d'entreprises, couplées à celles de la Région OCCITANIE. Ces aides s'étendent également à l'installation des derniers commerces de nos villages, des jeunes agriculteurs, ainsi qu'à l'installation des professionnels de santé.* »



OFFICE DE TOURISME

DES CADEAUX DE NOËL

UNIQUES ET LOCAUX...

À la recherche de cadeaux de Noël originaux qui émerveilleront vos proches et feront de cette saison festive un moment inoubliable ? L'Office de Tourisme Moissac-Terres des Confluences vous offre une réponse.

Faites un voyage magique au cœur de notre boutique, où une sélection de trésors locaux sont prêts à être emballés et offerts avec amour. Pourquoi ne pas offrir un cadeau qui évoque la richesse du territoire et ses savoir-faire ?

Nos produits locaux sont une véritable invitation à la découverte de la gastronomie du terroir. Du miel aux vins en passant par les jus, confitures, conserves de canard et foies gras, vous pouvez créer de superbes paniers garnis pour gâter vos amis et votre famille. Les plus jeunes auront également le sourire grâce à notre sélection de gadgets. Ils pourront se plonger dans des livres ludiques et éducatifs, explorant des univers passionnants tels que la nature et la chevalerie. Vous pourrez aussi retrouver la Monnaie de Paris, gardienne de l'histoire et de la culture françaises, la médaille du territoire de Terres des Confluences, véritable trésor

national, elle aussi disponible à l'Office de Tourisme.

Notre boutique regorge de produits artisanaux parfaits pour des cadeaux uniques et des idées déco. Du verre soufflé aux bijoux en émail, en passant par la maroquinerie, vous trouverez de



quoi surprendre et ravir vos proches. Offrez un Noël local, authentique et plein de charme cette année. La magie de Moissac - Terres des Confluences vous attend ! Joyeux Noël !

Et si parmi toutes ces idées vous recherchez encore votre bonheur, l'équipe de l'Office de Tourisme se fera un plaisir de vous communiquer les commerçants et les artisans d'art de notre territoire.



À DÉCOUVRIR À

L'OFFICE DE TOURISME

DES AVENTURES EN FAMILLE À PETIT PRIX

Pour une journée en famille pleine de découvertes passionnantes, le **Pass Tourisme de Terres des Confluences** est l'astuce à ne pas manquer ! Pour seulement 2 €, préparez-vous à une aventure mémorable à petit prix.

Explorez nos magnifiques sentiers avec nos quatre fiches de circuits de randonnées, disponibles à la boutique de l'Office de Tourisme pour seulement 50 centimes l'unité, mais aussi en ligne.

De plus, relevez le défi du Rallye Photos en Terres des Confluences et tentez de résoudre l'énigme pour une récompense à la clé. Si vous préférez des énigmes, nos jeux de pistes à Castelsarrasin, Moissac et Saint-Nicolas de la Grave vous feront voir ces villes sous un tout autre angle.

Vous pouvez vous procurer ces expériences enrichissantes à l'Office de Tourisme de Moissac - Terres des Confluences pour un tarif de **2 € chacune**. Une journée d'aventure passionnante attend toute la famille !



★ VISITE GUIDÉE DE NOËL

Partez en voyage dans le temps à **Castelsarrasin** pour les vacances de Noël avec une visite guidée théâtralisée unique. Accompagnez Mathieu, le batelier local, qui vous dévoilera les trésors cachés et l'histoire fascinante de cette charmante cité. Au fil de cette aventure captivante, parcourez les ruelles pittoresques, les places animées et les incontournables du cœur de la ville, tout en découvrant ses secrets les mieux gardés. Embarquez pour une exploration historique passionnante !

Quand ?

Mardi 26 décembre 2023
de 15h à 16h30

Tarifs :

Plein tarif : 5 €
Tarif réduit : 3 € (Pass Tourisme)
Gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements :

1, boulevard de Brienne 82200 Moissac
Tél. : 05 32 09 69 36
accueil@tourisme-moissacconfluences.fr
www.tourisme-moissac-terresdesconfluences.fr



OFFICE DE TOURISME
MOISSAC-TERRES DES CONFLUENCES



Dans le cadre du dispositif contractuel « Petites Villes de Demain », et afin d'actualiser un Projet de territoire qui datait de 2016, la Communauté de Communes Terres des Confluences (CCTC) a engagé fin 2022, une démarche de mise en cohérence de son engagement et de son action pour les années 2022 à 2026, préfigurant, dans une logique plus globale et transversale, l'aménagement de son territoire pour les 20 prochaines années.

Après une phase de diagnostic, présentant la situation du territoire, la partie prospective identifie et souligne la stratégie et le plan d'actions, issus essentiellement des volontés politiques recueillies auprès des élus dans le cadre d'entretiens qui se sont déroulés de la fin d'année 2022 au début d'année 2023, sur les périmètres principaux suivants :

- ✓ Développement économique
- ✓ Tourisme
- ✓ Aménagement
- ✓ Action sociale
- ✓ Finances



“



La parole au Président Dominique Briois

Monsieur le Président, pouvez-vous nous parler de l'actualisation du projet de territoire de notre Communauté de Communes et des changements majeurs que vous avez apportés ?

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce cinquième axe ?

Certainement. Notre projet de territoire était déjà solide, mais nous avons ressenti le besoin de l'actualiser pour le rendre encore plus pertinent. La principale évolution est l'ajout d'un cinquième axe qui renforce notre engagement envers la projection de notre communauté de communes au-delà de notre mandat actuel.

Bien sûr. Ce nouvel axe vise à renforcer notre identité en tant que collectivité et à nous positionner de manière plus stratégique dans le paysage de notre territoire. Nous croyons fermement en la nécessité de nous projeter au-delà de notre mandat, en structurant notre collectivité de manière à être un acteur clé dans le développement du territoire.

20 ACTIONS POUR UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE

**S'ENGAGER ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS**

- Action 1 :** Mettre en œuvre le plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Terres des Confluences
Action 2 : Assurer l'opérationnalisation des actions retenues dans le cadre de l'étude de mobilité globale portée à l'échelle intercommunale
Action 3 : Mettre en place les actions du Schéma Directeur des Modes Actifs
Action 4 : Faire de l'itinérance un outil d'accompagnement pour répondre aux besoins en équipements et services associatifs de l'ensemble des communes

**INSCRIRE LE TISSU ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE ET PRODUCTIF LOCAL DANS L'ÉCONOMIE DE DEMAIN**

- Action 5 :** Assurer la mise en œuvre du Schéma de développement économique et touristique afin de soutenir et pérenniser le développement du territoire
Action 6 : Relancer des rénovations et promouvoir la qualité de l'offre d'hébergement touristique

**RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET URBAINE DU TERRITOIRE DES TERRES DES CONFLUENCES**

- Action 7 :** Création d'un poste de chef de projet pour assurer le suivi des politiques publiques en faveur des centralités (Petite Ville de Demain, OPAH, Action Cœur de Ville)
Action 8 : Continuer la politique de soutien des centralités du territoire en s'appuyant sur des ORT (Opération de Revitalisation) comme " Action cœur de Ville " et " politique Bourg Centre 2 "
Action 9 : Mettre en œuvre et réaliser le suivi du Programme d'orientations et d'actions (POA) du PLUiH
Action 10 : S'assurer de la mise en œuvre des actions de revitalisation de l'OPAH de la Communauté de Communes des Terres des Confluences
Action 11 : Assurer la conduite du programme d'actions élaboré dans le cadre de " Petite Ville de Demain " pour la ville de Moissac

**ASSURER LE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET SOCIAL DU TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA COHÉSION DE TOUS**

- Action 12 :** Compléter et moderniser les équipements du territoire avec un diagnostic approfondi des besoins en structures d'accueil petite enfance et enfance
Action 13 : Coordonner les services communaux, intercommunaux et acteurs associatifs et sociaux pour mettre en œuvre le développement social au sein du territoire
Action 14 : Développer l'attractivité médicale en s'appuyant sur le Contrat Local de Santé (et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM))
Action 15 : Accompagner la réalisation d'équipements de santé

**ÊTRE UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION EN MOBILISANT LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE**

- Action 16 :** Interroger les compétences variées sur le territoire et définir un intérêt communautaire pour chacune d'entre elles
Action 17 : Poursuivre la mise en place d'outils de gouvernance au service du projet de territoire
Action 18 : Mener une réflexion sur la solidarité entre les communes et l'intercommunalité à travers la mutualisation des services
Action 19 : Développer une stratégie numérique au service du territoire via des outils de collaboration et des outils solidaires
Action 20 : S'inscrire dans un territoire de SCot (Schéma de Cohérence Territoriale) pour réfléchir au devenir à 20 ans du territoire

Quels sont les points saillants de ce projet actualisé ?

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'importance de l'aménagement du territoire dans ce projet ?

En conclusion, Monsieur le Président, comment voyez-vous l'avenir de notre communauté de communes avec ce projet de territoire actualisé ?

Les principaux points forts de notre projet actualisé sont le développement économique et touristique, l'aménagement du territoire et la santé. Nous avons constaté que ces domaines sont interconnectés et que leur développement est essentiel pour le bien-être de nos concitoyens.

L'aménagement du territoire est crucial. Nous voulons créer des environnements favorables à la qualité de vie de nos habitants tout en encourageant le développement économique. Cela passe par la planification urbaine, la gestion des ressources naturelles et la préservation de notre patrimoine. Un territoire bien aménagé est la base d'une communauté prospère.

Avec ce projet actualisé, nous envisageons un avenir basé sur la coopération et l'accompagnement au niveau des communes. Notre collectivité se dotera d'une identité forte, et nous jouerons un rôle actif dans le développement territorial. Notre vision est de bâtir un avenir meilleur, où nos concitoyens vivent en harmonie, prospèrent sur le plan économique et jouissent d'une excellente qualité de vie. Ce projet est une feuille de route pour réaliser cette vision ambitieuse.

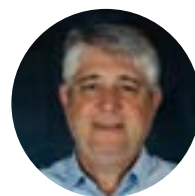


RETOUR SUR LA JOURNÉE DU GRAF POUR LA SANTÉ MENTALE 2023

Cette journée, qui a pu se réaliser grâce à la collaboration de l'école et la commune de Saint Porquier, a permis d'accueillir plus de 300 personnes tout au long de l'évènement : des familles, des groupes venus accompagnés par leur structure, des élus, des professionnels !

Le public a pu observer les graffeurs en action sur les murs de la cour d'école, et des ateliers graf ont été proposés à tous, des plus petits aux plus grands. L'exposition prêtée par le Collectif des Acteurs en Santé Mentale du 82 a permis d'aborder informellement les questions de santé mentale et de mettre en lumière les œuvres réalisées par les personnes accompagnées dans tout le département.

Enfin, cet évènement a été l'occasion d'inaugurer l'édition des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) 2023, et de présenter l'ensemble des actions portées par les partenaires impliqués. Une belle réussite donc, qui a permis aux écoliers de l'école de Saint-Porquier de porter un nouveau regard sur leur cour d'école, et qui sait, de pouvoir imaginer une suite à ce beau projet.



“

La parole à Xavier Prevedello, Vice-président en charge de la santé et de l'attractivité médicale

« Dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale, l'école de Saint-Porquier s'est convertie le 11 octobre en un lieu intergénérationnel. Nous avons accueilli l'exposition itinérante d'œuvres réalisées par des usagers en santé mentale et une fresque a été réalisée.

Je remercie plus particulièrement les membres de la commission Santé et surtout Sarah Ebbo, notre chargée de mission, pour l'organisation de cette journée réussie à laquelle de nombreuses personnes ont assisté. Cette journée marque l'implication de la Communauté des Communes sur la sensibilisation à ces questions grâce à son conseil local en santé mentale. »



MÉDIATION NUMÉRIQUE

La date butoir du 31 décembre 2023 approche à grands pas, marquant la fin de la convention de création du Service Commun de Médiation Numérique Itinérant, un projet qui a suscité un enthousiasme généralisé.

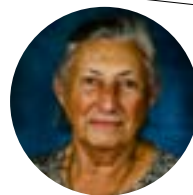
Ce service itinérant, caractérisé par la présence régulière d'une conseillère numérique sur neuf permanences hebdomadaires, a connu un succès incontestable. Son maintien est devenu une priorité à la lumière des cinq comités de suivi qui ont jalonné la phase d'expérimentation. Ce service s'intègre harmonieusement dans le cadre du projet de territoire, répondant efficacement aux besoins des usagers en matière de médiation numérique.

La Nouvelle Convention de Gestion

La nouvelle convention de gestion proposée étend la portée du service en l'ouvrant à

vingt communes. Cette extension permettra de toucher un plus grand nombre d'usagers et de répondre aux besoins croissants de la population en matière de médiation numérique.

Elle réaffirme l'engagement de notre collectivité envers l'inclusion numérique et le bien-être de nos citoyens. Le Service Commun de Médiation Numérique Itinérant est un exemple concret de l'engagement de notre territoire envers l'innovation et l'inclusion. Cette décision permet de continuer à offrir des services numériques de qualité à nos concitoyens et de renforcer notre position en tant que collectivité résolument tournée vers l'avenir.



“

La parole à Annie Feau, Vice-présidente en charge de l'action sociale et des services à la population

« L'expérimentation du service commun de médiation numérique itinérant mis en place depuis 2022 au sein des communes de Boudou, Caumont, Castelmeyran, Durfort-Lacapelette, Labourgade, Lafitte, La Ville-Dieu-du-Temple, Lizac, Montain, Montesquieu, Saint Aignan et Saint Porquier est un véritable succès. En effet, le service répond aux besoins de toutes les personnes qui souhaitent découvrir ou développer leurs usages du numérique avec une conseillère qui se déplace au plus près des habitants. Je suis ravie du développement de ce service à la population qui comptera 20 communes parties prenantes dès janvier 2024. »

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) AU CŒUR DU PARCOURS DE CÉLINE CAPMARTIN : ses aspirations et contributions futures



Pouvez-vous nous parler de votre parcours et comment cela a influencé votre carrière ?

Céline Capmartin : « Après différents diplômes dans l'animation et la gestion de structures, j'ai complété mon parcours avec un Master 2 en sciences humaines et sociales avec une spécialisation en ingénierie de projet, qui m'a fourni des compétences essentielles en analyse, planification stratégique de projets. J'ai débuté ma carrière dans le secteur de l'enfance-jeunesse en tant qu'animatrice dans une MJC. Par la suite, j'ai occupé des postes de directrice d'un centre de loisirs et de coordination de structures et de services pour les familles, l'enfance et la jeunesse.

Ces responsabilités m'ont permis de développer mes compétences en gestion, en leadership, en planification stratégique, tout en renforçant ma compréhension des besoins et des habitants. »



En tant que chargée de coopération CTG, vous coordonnez diverses actions pour améliorer la qualité de vie sur le territoire. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

CC : « La CTG est une convention de projets signée entre la CAF, la CCTC et les communes parties prenantes qui va être signée en fin d'année 2023. Elle est l'aboutissement d'un diagnostic de territoire mené de mars à octobre, au cours duquel les habitants, les professionnels des champs d'intervention liés et les élus ont été interrogés.

En tant que chargée de coopération, je suis chargée de favoriser l'émergence d'initiatives visant à améliorer le bien-être

de nos habitants dans différents domaines allant de la petite enfance, à l'animation de la vie sociale, en passant par des sujets plus transversaux comme la santé, la mobilité ou l'inclusion numérique. Mon rôle est de faciliter la collaboration entre différentes parties prenantes pour créer une synergie dans la mise en œuvre des actions. Mon expérience antérieure m'a préparée à aborder ces défis de manière plus holistique. »

Pouvez-vous partager vos aspirations et vos objectifs pour l'avenir dans le cadre de votre mission ?

CC : « Mon objectif principal est d'œuvrer pour améliorer la qualité de vie des habitants. Je souhaite poursuivre la collaboration entre les acteurs locaux, promouvoir l'innovation, et répondre de manière efficace aux besoins. Mon expérience et ma formation m'ont appris que l'inclusion et la coopération sont des éléments clés pour relever les défis de manière durable. »



RÉINVENTER L'AVENIR

MODERNISATION DES DÉCHETTERIES

La Communauté de Communes Terres des Confluences a mis en œuvre un projet de réhabilitation de ses trois installations de gestion des déchets sur une période de deux ans. La déchetterie de Saint-Béart, située à Castelsarrasin, a été officiellement ouverte le vendredi 27 octobre en présence de l'ensemble des représentants élus du territoire.

Les objectifs liés à la réhabilitation de ces équipements avaient pour but de :

- ✓ permettre aux agents d'évoluer dans des conditions de travail favorables,
- ✓ assurer la sécurité des usagers, des agents et des prestataires,
- ✓ dissocier les circulations usagers et prestataires,
- ✓ gérer la circulation et les manœuvres en haut de quai,
- ✓ mettre en place des garde-corps conformes à la réglementation en vigueur, mais permettant aux usagers de vider les déchets sans trop de difficultés, notamment les gravats et les déchets verts,
- ✓ optimiser les conditions d'exploitation (visibilité de la globalité du site depuis le local gardien, mise en place d'un éclairage extérieur, point d'eau extérieur pour les usagers...),
- ✓ mettre en place la signalétique pour orienter et informer les usagers (sécurité, signalétique déchets, ...),
- ✓ répondre aux besoins de la population tout en respectant la réglementation en vigueur,
- ✓ mettre en place un système de contrôle des accès,
- ✓ respecter la loi « handicap » 2005-102 du 11 février 2005 avec la création d'accès Personne à Mobilité Réduite (PMR)
- ✓ permettre au gardien depuis le local de gardiennage de contrôler les accès à la déchetterie (usagers et professionnels) et son bon fonctionnement,
- ✓ préserver l'environnement.

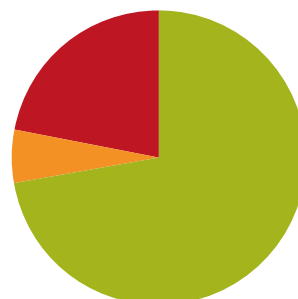
Coût total du projet 717 290 € HT.

Projet subventionné à hauteur de :

303 455,45 €

Le plan de financement sur 2 ans comprend une première tranche de répartition pour l'année 2022 d'un montant de 139 555 € HT, suivie d'une deuxième tranche pour l'année 2023 d'un montant de 577 735 € HT.

Les subventions allouées :



219 277,45 € de l'Etat

17 614 € de la Région Occitanie.

66 564 € du Département Tarn-et-Garonne



PÉRIMÈTRE ET GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Les trois déchetteries sont accessibles gratuitement pour les 42 200 habitants répartis dans les 22 communes du territoire. La gestion de ces déchetteries se divise comme suit :

Pour ce qui concerne les déchetteries de Saint-Béart à Castelsarrasin et Saint-Pierre à Moissac, leur fonctionnement repose sur une collaboration étroite avec l'association Emmaüs 82. Tout d'abord, l'accueil des usagers, géré au niveau du haut de quai, est entièrement pris en charge par cette association. De plus, le processus de

traitement des déchets, au niveau du bas de quai, est géré de manière mixte. Une partie de ce traitement est réalisée sous forme de prestation, tandis qu'une autre partie prise en charge par Emmaüs 82 en utilisant un véhicule fourni par la Communauté de Communes. Cette collaboration permet d'assurer un fonctionnement efficace de ces déchetteries, de la réception des déchets jusqu'à leur traitement ultérieur.

En ce qui concerne la déchetterie de la Bienne à Saint Nicolas de la Grave, son mode de gestion diffère des précédentes. L'accueil des usagers au niveau du haut de quai est pris en charge en régie, ce qui signifie que cette partie de l'opération est gérée directement par la Communauté de Communes. Cependant,

une caractéristique notable est que le transfert des déchets collectés depuis cette déchetterie vers les sites de traitement est externalisé en prestation. Cette tâche est confiée à des entreprises spécialisées, à savoir APAG Environnement et WEILL. Ces entreprises assurent le transport efficace des déchets collectés, contribuant ainsi au bon fonctionnement de la déchetterie de la Bienne. Cette combinaison de gestion en régie et d'externalisation en prestation permet d'optimiser la gestion globale de cet équipement.

Ces déchetteries jouent un rôle fondamental dans le traitement des déchets du territoire, et leur gestion combine à la fois des ressources internes et des prestations externes pour assurer le bon fonctionnement de ces installations.

Réhabilitation de la déchetterie de la Biarne à SAINT NICOLAS DE LA GRAVE

✓ Les travaux réalisés :

- Agrandissement de la plateforme haute (accueil de 8 quais hors rampe d'accès)
- Agrandissement des dalles béton sous bennes à quai
- Création d'une rampe d'accès double sens
- Reprise partielle des enrobés
- Reprise de l'intégralité des joints d'étanchéité des blocs modulaires
- Mise en conformité des garde-corps (norme NF P 01-012)
- Renouvellement de la signalétique
- Renouvellement de l'ensemble des lisses et tampons
- Mise en conformité du stockage des DMS*
- Mise en conformité de l'éclairage du site (panneaux solaires)
- Mise en place de vidéosurveillance
- Mise en place d'un contrôle d'accès



Réhabilitation de la déchetterie Saint Pierre à MOISSAC

✓ Les travaux réalisés :

- Agrandissement des dalles béton sous bennes à quai
- Reprise des enrobés de la plateforme basse
- Mise en conformité des garde-corps (norme NF P 01-012)
- Renouvellement de la signalétique
- Renouvellement de l'ensemble des lisses et tampons
- Mise en conformité du stockage des DMS*
- Création d'une dalle pour la benne à palette
- Remplacement du local repos existant
- Mise aux normes PMR et création d'une rampe d'accès PMR
- Mise en conformité de l'éclairage du site (panneaux solaires)
- Mise en place de vidéosurveillance
- Mise en place d'un contrôle d'accès



Réhabilitation de la déchetterie Saint Beart à CASTELSARRASIN

✓ Les travaux réalisés :

- Renouvellement de l'intégralité des murs de quais
- Création d'un quai supplémentaire
- Renouvellement de l'intégralité des dalles sous bennes à quai
- Réhausse du quai de stockage de la benne gravats
- Mise en conformité des garde-corps (norme NF P 01-012)
- Création de dalles béton pour stockage : DEEE et mobilier
- Renouvellement de la signalétique
- Renouvellement de l'ensemble des lisses et tampons
- Mise en conformité du stockage des DMS*
- Création d'une zone recyclerie
- Remplacement du local repos existant
- Création d'une zone vie « isolée » avec espace de restauration, vestiaires et sanitaires.
- Mise en conformité de l'éclairage du site (panneaux solaires)
- Mise en place de vidéosurveillance
- Mise en place d'un contrôle d'accès



* DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

RÉFECTION DES OUVRAGES D'ART

RÉNOVATION DES CHAUSSEES

AU CŒUR DES SERVICES VOIRIE DE LA COMMUNAUTÉ

Au cœur de nos communes et de nos routes, les services de la voirie jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'infrastructure de transport. Ils assurent la sécurité des citoyens et la mobilité sur le territoire en veillant à la bonne santé des routes et des ponts. Dans cette optique, la réfection des ouvrages d'art et la rénovation des chaussées sont des préoccupations majeures pour ces acteurs dévoués de l'entretien routier. Suivez-nous dans cette plongée au cœur des défis et des réussites des services de la voirie, qui œuvrent sans relâche pour maintenir nos routes en bon état et faire face aux défis inattendus qui se présentent.

UNE RÉVOLUTION ÉCOLOGIQUE : LE PROCÉDÉ RECYVIA®-E D'EUROVIA pour une chaussée durable à faible impact



Ce procédé innovant, développé par Eurovia, implique initialement la démolition de la couche superficielle de la chaussée, avec une épaisseur d'environ 4 cm. Cette couche est ensuite acheminée vers un malaxeur, où elle subit un processus de retraitement grâce à l'ajout d'une émulsion.

Une fois traitée, cette nouvelle mixture est répandue sur la chaussée. Par la suite, le profil définitif de la chaussée est façonné à l'aide d'une niveleuse, et il est compacté de manière similaire à une grave émulsion traditionnelle. Enfin, la chaussée est revêtue d'un enduit bicouche ou monocouche pré-gravillonné, avec un impact environnemental significativement réduit par rapport aux méthodes conventionnelles.

L'application de cette technique s'inscrit pleinement dans la démarche de la Communauté de Communes visant à réduire l'empreinte carbone de ses chantiers. Grâce à son faible impact environnemental, ce procédé permet non seulement de limiter la consommation de ressources naturelles, mais aussi de minimiser les émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à la préservation de notre planète.

De plus, il présente l'avantage significatif de réduire le nombre de rotations de poids-lourds nécessaires pour le transport des matériaux, ce qui réduit les émissions polluantes et contribue à la préservation de nos voies communales en limitant les dégradations liées au trafic des poids-lourds.



RÉPARATION DES OUVRAGES D'ART un engagement en béton par les services de la voirie

Avant



Après



Après l'analyse effectuée par le bureau d'étude GETEC, il est apparu qu'il était impératif d'entreprendre la rénovation de dix structures, parmi lesquelles deux ponts nécessitant une fermeture à la circulation.

Les travaux sur ces deux ponts ont été achevés, et les voies sont à nouveau ouvertes à la circulation pour un coût total de 110 342,40 € TTC. Quant aux autres ouvrages, ils seront traités au cas par cas, avec la mise en place de dispositifs de surveillance des dégradations (jauges Sagnac) et la mise en œuvre de limitations de tonnage, conformément aux conclusions du rapport d'expertise.

RÉPONSE EFFICACE

AUX ORAGES DU 20 JUIN

LA VOIRIE EN ACTION POUR RÉTABLIR LA MOBILITÉ

Cet été, notre territoire a été confronté à des orages dévastateurs datant du 20 juin dernier. Mais nous n'avons pas baissé les bras. Un vaste effort de réparation et de reconstruction a été entrepris par l'équipe des services techniques pour restaurer les dégâts occasionnés.

Les travaux en régie ont été d'une importance cruciale, mobilisant une pelle mécanique et un camion bi-benne pendant 40 jours, pour un coût total de : 50 491,20 € TTC. Ces travaux ont couvert le curage de fossés, le dérasement, la reconstitution d'accotements, la reprise des coulées de boue, et bien plus encore sur les communes de Moissac et Boudou.

Les entreprises locales ont également joué un rôle essentiel avec 18 jours de travaux, pour un coût de : 12 140,80 € TTC, se concentrant sur le curage de fossés, le dérasement, la reconstitution d'accotements et la reprise des coulées de boue sur les communes de Durfort-Lacapelette et Montesquieu.

De plus, une équipe polyvalente a contribué à l'effort collectif en effectuant diverses tâches essentielles comme l'enlèvement des arbres et l'évacuation des branches et des végétaux, la pose de signalisation temporaire pour baliser les coulées de boue et les éboulements, ainsi que des travaux de maçonnerie.

D'autres projets sont prévus, notamment des enrochements et la réfection de chaussées. Ces projets visent à garantir la sécurité et la stabilité de notre infrastructure routière dans les zones les plus touchées par les orages.



Conseils essentiels du responsable de la voirie aux agriculteurs locaux

« Lors des travaux sur vos terrains, certains agriculteurs viennent travailler les terres au ras des talus bordant les voies communales. Ces actions déstabilisent les talus et lors de fortes précipitations les terres fines dévalent les terrains pentus, viennent obturer les fossés d'assainissement et provoquent des coulées de boue. Les équipes des services techniques sont obligées d'intervenir pour rétablir le bon écoulement des eaux pluviales et nettoyer les chaussées pour assurer la sécurité de circulation. Afin d'éviter ces types de problème il est préconisé de laisser une bande de terre non travaillée aux abords des voies communales. »

ZOOM SUR LA PRÉVENTION

DES INONDATIONS

Travaux de désencombrement du lit du ruisseau du Bartac

Le 20 juin 2023, un violent orage a frappé la région de Moissac, causant d'importants dégâts sur le bassin versant du Bartac. Le lit du ruisseau est actuellement encombré par de nombreux arbres cassés et des embâcles. La Communauté de Communes a sollicité une déclaration d'intérêt général de la Préfecture, pour pouvoir entreprendre des travaux visant à rétablir le bon écoulement des eaux sur les 6 km aval du cours d'eau, jusqu'au Tarn. Ces travaux seront confiés à une entreprise spécialisée en travaux forestiers en cours d'eau et auront lieu pendant la période hivernale 2023-2024, en fonction des conditions météorologiques et d'accès en berges.

**Mise en service d'une station d'alerte sur le Bartac**

Le cœur de ville de Moissac est protégé par un système d'endiguement jusqu'aux crues centennales.

Une station d'alerte de crue a été mise en service en juillet 2023 sur le ruisseau du Bartac afin de suivre en temps réel les crues de ce ruisseau longeant le système d'endiguement et d'améliorer le dispositif de surveillance et de gestion de crise sur ce secteur.



RAPPEL DE QUI FAIT QUOI ?



STRATÉGIES ET DISPOSITIFS

POUR LA SÉCURITÉ DES BIENS



Étude du bassin versant du Bartac

Dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des inondations (PAPI) du Tarn sur le territoire Montauban-Moissac, une étude technique du bassin versant du Bartac va être prochainement menée afin de mieux comprendre le fonctionnement des crues et de proposer des aménagements, dans l'objectif premier de limiter les impacts des inondations sur ce secteur. La consultation des bureaux d'études est prévue pour cette fin d'année 2023.



RENFORCER LA RÉSILIENCE

Décryptage des dispositifs individuels contre les inondations

Les dispositifs de protection individuels contre les inondations comprennent des équipements temporaires ou permanents conçus pour protéger les biens en cas de crue. Ils sont recommandés lorsque les ouvrages de protection en plaine inondable font défaut ou pour faire face à des crues dépassant la capacité de tels ouvrages. L'objectif de ces dispositifs est d'isoler les bâtiments ou, au moins, de limiter l'infiltration de l'eau. Il existe plusieurs types de protection individuelle sur le marché, et le choix entre eux dépend principalement de l'environnement et du niveau de protection souhaité.

✓ Les sacs anti-inondation

- Les sacs de sable
- Les sacs et boudins autogonflants
- L'emballage manuel
- Les dispositifs d'emballage autonome

✓ Les batardeaux

- Les batardeaux à glissière
- Les batardeaux autobloquants

✓ Les portes étanches

✓ Les barrières anti-inondation passives

- Les barrières anti-inondation passives à levées verticales
- Les barrières anti-inondation passives à levées horizontales

✓ L'obturation des regards, bouches d'aérations et gaines de réseaux

- Protection des bouches d'aération et de ventilation
- Installation des clapets anti-retours

L'installation de ces équipements fait partie des travaux individuels destinés à réduire la vulnérabilité des bâtiments face aux inondations.

Dans le cadre du PAPI d'intention Montauban - Moissac, l'intercommunalité va engager des diagnostics de vulnérabilité sur les bâtiments prioritaires, en zones très exposées au risque inondation sur les communes riveraines du Tarn. Ces diagnostics sont un préalable nécessaire pour pouvoir prétendre à des subventions publiques qui pourront être sollicitées uniquement dans le cadre d'un futur programme pluriannuel de travaux (PAPI complet) qui sera établi en 2024.

DANS LA POUBELLE JAUNE

ON A TOUT À FAIRE ENSEMBLE !



LALINESTAVOUS.COM • CRÉDITS PHOTO : ISTOCKPHOTO & SHUTTERSTOCK



TOUS LES
EMBALLAGES
VONT DANS LA
POUBELLE JAUNE

BESOIN D'AIDE
POUR TRIER ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

 **Guide du tri**



CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

DRIMM
Séché global solutions

T&G
TARN-ET-GARONNE
tar-et-garonne.fr

SDD
82
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS
TARN-ET-GARONNE

**TERRES des
CONFLUENCES**
communauté de communes

**Grand
Montauban**
Communauté d'Agglomération

SIRTOMAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS